



dette au rsi demandé par un huissier du morbihan

Par **SOSRSI**, le **27/05/2013** à **11:21**

bonjour, quelqu'un de ma famille doit 6000 euros à l'huissier pour le RSI, en plus elle doit 12 euros de retard au rsi

du fait du manque de clients dans un pmu ...

quel recours pour ce couple ? ils ont 56 ans et il faudrait qu'ils réussissent à tenir leur affaire jusque la retraite.

mERCI DE m'informer urgemment, en plus ils n'ont pas de liquidité, on peut aider très peu / 2 personnes peuvent donner 500 euros

merci d'éclaircir les ficelles

Par **trichat**, le **29/05/2013** à **17:22**

Bonjour,

Si le dossier de recouvrement des cotisations RSI est entre les mains d'un huissier, cela signifie que des relances faites par le RSI n'ont pas été honorées.

Le couple d'exploitant doit demander un échéancier au RSI, par l'intermédiaire de l'huissier, sans assurance qu'il lui soit accordé. Au principal dû vont s'ajouter intérêts de retard, pénalités et frais de recouvrement dus à l'huissier.

Ce genre de situation peut devenir "ruineux". Ce couple devrait tenter, s'il n'obtient pas un

rééchelonnement de sa dette, d'obtenir un crédit bancaire pour solder ce type de dette en donnant des garanties.

Cordialement.